

BRAINE-L'ALLEUD

Une chasse au trésor au Mémorial

Lancée à l'occasion de ces vacances d'hiver, une nouvelle attraction permet aux 7 - 14 ans de résoudre des énigmes en visitant le musée.

• Vincent FIFI

À l'occasion du Bicentenaire en 2015, le Mémorial 1815 a été ouvert au pied de la Butte du Lion : enfin un musée digne de la réputation internationale du site, proposant un parcours sur quelque 2 000 m², la découverte du contexte historique de la bataille de Waterloo, des forces en présence, des conséquences de la défaite de Napoléon sur l'histoire européenne.

La scénographie est moderne et soignée avec non seulement des objets historiques et des uniformes



Foto - 50386597841

mais aussi des cartes animées, des écrans 3D, des animations multimédias...

De quoi rendre les lieux attractifs pour toutes les générations. Et depuis quelques jours, les responsables

ont ajouté un élément pour inciter encore davantage de jeunes à franchir les portes du Mémorial (www.waterloo1815.be).

Il s'agit d'une « chasse au trésor de Napoléon » qui

devrait compenser l'absence d'animations extérieures en hiver, vu les conditions météorologiques peu favorables. À l'intérieur du musée, ouvert tous les jours de 9 h 30 à

17 h 30, le jeune public se verra remettre en début de visite un feuillet sur lequel sont énoncées plusieurs énigmes. Pour les résoudre, il faudra récolter des indices dans différents endroits du Mémorial. « Les réponses sont organisées sous forme de mots fléchés, avec un mot mystère à découvrir et à rapporter à l'accueil du musée après la visite, précisent les concepteurs. En échange de ce mot mystère, nos jeunes visiteurs se verront remettre une surprise. »

Cette chasse au trésor est mise en place à l'occasion des congés de Noël mais elle sera ensuite proposée aux visiteurs tout au long de l'année 2020.

Précisons, pour les adultes, que si la visite du musée dans son intégralité dure entre deux et trois heures, un balisage des points les plus importants permet aux plus pressés d'effectuer un tour plus rapide. ■

VILLERS-LA-VILLE

La commission des chemins et sentiers recrute

Pour préserver les chemins et sentiers de Villers-la-Ville, la commission qui veille sur ceux-ci a besoin de bras et elle en manque actuellement. Il faut dire que les missions ne manquent pas : vérifier et entretenir le balisage des promenades, organiser des activités autour des sentiers (marches Adeps, nuit des Sentiers, Handi-Promenade...), ouvrir et entretenir des sentiers remarquables, qui présentent un intérêt pour les marcheurs et randonneurs.

« Nos actions sont variées et visent principalement à promouvoir et entretenir les sentiers villerois. En concertation et avec le soutien de la Commune, nous préservons le patrimoine vert et typiquement rural. Il y a des missions pour chacun. Aucune compétence n'est nécessaire mais elles sont



Toutes les compétences sont les bienvenues pour accompagner les bénévoles déjà présents.

toutes les bienvenues. Récemment, l'inventaire des chemins entre les villages a été entièrement remis à jour. Les points forts, manquements ou difficultés, y sont repris. Ce travail va permettre de planifier les travaux à mener », indiquent Jacques Browet et Alain Delebarre, pour le syndicat

d'initiative de Villers-la-Ville.

Pour compléter l'équipe des bénévoles de la commission des chemins et sentiers, créée en 2001, animateurs de balade, jardiniers, bricoleurs, marcheurs ou écopédagogues sont recherchés. L'appel est lancé... ■ P. B.

GENAPPE

Un enterrement digne pour Brandon

Le CPAS a été sollicité afin d'organiser une collecte visant à organiser des funérailles dignes pour un jeune décédé d'une tumeur.

Le président du CPAS de Genappe, Vincent Girboux, a été sollicité par une famille de la commune, d'origine modeste, pour organiser une collecte financière en urgence. Ceci afin de permettre à la famille d'offrir un enterrement digne à Brandon, un jeune adulte de 23 ans décédé d'une tumeur au cerveau. « Pour des raisons légales, le CPAS de Genappe ne peut intervenir car Brandon résidait sur le territoire de Charleroi. Le CPAS de Charleroi n'envisage pas d'aide à l'exception d'un enterrement « indigent », sans autre forme. La sœur de Brandon et sa famille demandent cette collecte pour offrir un enterrement normal, sans fioriture, certes, mais avec de la dignité, à Genappe, terre d'origine de la famille », explique Vincent Girboux sur les réseaux sociaux. « La famille souhaite qu'il repose à côté de son neveu, décédé à cinq ans de la même pathologie 3. »

Les personnes qui veulent aider la famille peuvent le faire via la page Facebook « Un enterrement digne pour Brandon (23 ans) ». S'ils ne trouvent pas, il est possible de passer par la page de « Vincent Girboux ».

Les personnes qui souhaitent effectuer un virement peuvent le faire au compte BE62 0000 0841 6061, à Vincent Girboux avec la mention Brandon. ■ M. Dem.